

D 23-58	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.
ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE HOULGATE AU CONSEIL PORTUAIRE DIVES – CABOURG – HOULGATE.	<u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS et Olivier HOMOLLE, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Céline VOISIN et Didier FRAGASSI, conseillers municipaux. <u>Absents excusés :</u> Dominique FROT : pouvoir donné à Annie DUBOS Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Patrick BARBA Antoine ARIF : pouvoir donné à Joanna DE KERGORLAY
Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Olivier COLIN informe qu'un nouveau contrat de concession pour l'exploitation et la gestion des ports du CALVADOS a été mis en place au 1^{er} janvier 2023 et que celui-ci a été confié à la SEMOP « les ports du Calvados ». De ce fait, il y a lieu de renouveler les mandats des membres représentant les communes.

Pour rappel, par délibération n° 20-34 du 4 juin 2020, avaient été élus :

17 voix pour ; 0 voix contre
Titulaire : Annie DUBOS
Suppléant : Sylvia FLEURY

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-21 ;
- Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle élection des représentants de la commune de HOULGATE au sein du conseil portuaire DIVES – CABOURG - HOULGATE ;
- Considérant qu'il est décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret,

Sont élus :
19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention
Titulaire : Olivier COLIN
Suppléant : Annie DUBOS

Olivier COLIN,
Maire.

